

Autre preuve à l'appui, la principale initiative du Canada, l'automne dernier aux Nations Unies, fut le projet de résolution sur le maintien de la paix qu'il a présenté à l'Assemblée générale. J'en ai un exemplaire ici. Comme c'est un texte assez long, je demande qu'il soit inséré en appendice au compte rendu d'aujourd'hui. Je le répète, il s'agit d'une résolution présentée par le Canada à l'Assemblée générale des Nations Unies l'automne dernier.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. La Chambre consent-elle à l'unanimité à faire imprimer cette résolution en appendice au compte rendu?

Des voix: D'accord.

(*Note de l'éditeur: Voir en appendice le texte de la résolution susmentionnée, page 12511.*)

M. Nesbitt: Le secrétaire d'État aux affaires extérieures était chargé de cette résolution, du reste excellente. De façon générale, elle indiquait comment les Nations Unies pouvaient, sur demande du Secrétaire général, mettre des fonds et des effectifs en disponibilité. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et les fonctionnaires de son ministère méritent des félicitations. Nous avons cependant constaté que, pour plusieurs raisons, le maintien de la paix n'est plus en vogue aux Nations Unies. Ce louable projet de résolution du Canada a été catégoriquement rejeté.

Nous nous doutions bien que l'Union soviétique et ses alliées s'y opposeraient mais, à la grande surprise de certains d'entre nous, les pays suivants, dont plusieurs sont du Commonwealth, n'ont pas appuyé la résolution: la France, l'Australie, le Brésil, la Birmanie, Ceylan, le Ghana, l'Islande, l'Inde, l'Irlande, la Jamaïque, le Kenya, la Malaysia, le Mexique, les Pays-Bas, les Philippines, Singapour, la Trinité et Tobago, la Tanzanie et la Zambie. Lorsque nos bons amis, et un grand nombre d'autres pays, n'ont pas appuyé notre résolution, il a fallu conclure que le maintien de la paix n'est pas une activité populaire aux Nations Unies à l'heure actuelle.

Si l'on se propose de fournir des forces intégrées surtout pour des opérations de maintien de la paix, il faudra surveiller de très près l'opinion des Nations Unies, car, comme l'a dit le chef de l'opposition (M. Diefenbaker) pendant la période des questions il y a quelque temps, nos troupes pourraient être toutes prêtes à intervenir sans en avoir l'occasion. Je regrette que les opérations de maintien de la paix ne soient pas mieux co-

[M. Nesbitt.]

tées aux Nations Unies à l'heure présente, mais il faut accepter les réalités de la vie, si désagréables soient-elles.

Comme nouvelles preuves à l'appui, je signale que de temps à autre bon nombre d'entre nous obtiennent des renseignements de ce que les journalistes appellent des sources sûres. Certaines personnes communiquent des renseignements à ceux d'entre nous qui siègent ici depuis quelque temps, et j'ai ainsi appris de différentes sources et à divers endroits que si le gouvernement projette d'unifier les trois armes en une seule, c'est afin de mettre celle-ci à la disposition des Nations Unies pour des opérations de maintien de paix et peut-être parfois pour des fins précises de l'OTAN. J'ajoute que deux députés ministériels ont déclaré sans ambages que telle était l'intention du gouvernement.

Je l'ai laissé entendre au cours du débat, le 7 décembre, de même que le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), porte-parole de notre groupe en matière de défense et vice-président du comité parlementaire de la défense. Nous avons interrogé le ministre en d'autres occasions sans obtenir de réponse.

L'hon. M. Hellyer: C'est inexact. La chose a été niée catégoriquement.

M. Nesbitt: Quand au juste?

L'hon. M. Hellyer: La dernière fois que vous avez soulevé la question.

M. Nesbitt: Le ministre reste dans le vague, comme d'habitude. Il niera peut-être tout dans sa réponse. Il ne l'a pas fait jusqu'ici. Ces points ont été soulevés l'autre jour par le député d'Edmonton-Ouest aussitôt après le discours du ministre. J'ignore quand on les a démentis. Ce n'était certainement pas à la Chambre ni, que je sache, à l'extérieur.

Je ne veux pas créer l'impression que notre parti s'oppose aux opérations des Nations Unies pour le maintien de la paix. Loin de là; nous sommes plutôt en faveur de telles opérations, mais nous ne voulons pas mettre tous nos œufs dans le même panier, orienter nos forces armées vers un seul rôle: servir les Nations Unies et aider peut-être l'OTAN à livrer des guerres limitées. L'ONU devrait occuper la troisième place dans l'ordre des priorités. La défense du pays et du continent devrait tout primer.

• (5.00 p.m.)

Si telle est l'intention du gouvernement, que le ministre nous en parle dans sa réplique, car la position que semble adopter le gouver-